



À PROPOS DE NOUS

L'**ONRAC** est un établissement public à caractère administratif placé sous la tutelle technique du Ministère chargé de la Justice et sous la tutelle financière du Ministre chargé des Finances.

Il a été créé par la loi n° 2021-34 du 23 juillet 2021 modifiant la loi n°65-61 du 21 juillet 1965 portant Code de Procédure pénale.

Les missions principales de l'organe sont:

- la gestion de tous les biens, quelle que soit leur nature, saisis, confisqués ou faisant l'objet d'une mesure conservatoire au cours d'une procédure pénale, qui lui sont confiés et qui nécessitent, pour leur conservation ou leur valorisation, des actes d'administration ;
- le recouvrement et la gestion des sommes faisant l'objet de cautionnement en matière pénale
- la gestion centralisée de toutes les sommes saisies lors de procédures pénales ; l'aliénation ou la destruction des biens dont il été chargé d'assurer la gestion ;
- l'indemnisation des victimes sur les biens confisqués de leurs débiteurs.



Vente aux enchères publiques

COMMENT ACHETER AUX ENCHERES ?

LES ENCHERES DE L'ONRAC

LES ACTEURS

La vente est dirigée par un commissaire-priseur ou par un agent dédié des Domaines. Il présente les biens mis en vente, donne la mise à prix et accepte les enchères en attribuant le lot à la personne qui aura offert le prix le plus élevé.

A côté du commissaire-priseur ou de l'agent dédié des Domaines, seront installés des agents de l'ONRAC pour assurer les renseignements aux clients, faire le suivi de la procédure de vente (vérification des pièces d'identité, signature des documents de vente par les adjudicataires).

L'agent comptable de l'ONRAC encaisse le prix du bien que vous avez acquis.

LES FRAIS DE VENTE

Pour les ventes organisées en partenariat avec les Domaines, seuls les 3% constituant les frais d'enregistrement sont dus.

COMMENT ENCHÉRIR

Si vous avez repéré un lot qui vous intéresse dans la liste des biens à vendre, le catalogue de vente ou lors de l'exposition, noter bien son numéro et soyez attentif et vigilant durant la vente. Pour enchérir, faites un signe clair au commissaire-priseur ou l'agent dédié (signe de la tête, de la main) pour signifier que vous souhaitez porter une enchère supérieure ou vous pouvez simplement porter votre enchère à haute voix. Le pas d'enchères (montant minimum séparant deux enchères) est communiqué par le commissaire-priseur ou l'agent dédié, après le descriptif du lot.

L'offre sous pli peut être faite avant le démarrage de la vente et est déposée aux locaux de l'ONRAC si la vente se fait hors siège, suivie d'un cautionnement de 25% de la mise à prix relative au(x) bien(s) ciblé(s).

En cas de désistement après adjudication, la caution sera conservée

COMMENT SAVOIR SI J'AI REMPORTE LE LOT ?

Le commissaire-priseur ou l'agent dédié a donné le dernier coup de marteau sur le lot qui vous intéresse et a prononcé le mot « adjudgé ».

Félicitations ! Vous avez remporté le lot. Vous devez alors vous rendre vers un agent de l'ONRAC pour signer et récupérer le bordereau de vente. Si vous avez terminé vos achats, vous pouvez vous rendre à la comptabilité pour régler votre achat. A chaque fois que vous avez emporté un lot, vous devez aller récupérer le bordereau de vente de ce lot

COMMENT RÉCUPÉRER MON LOT ?

Pour les objets (hors véhicules)

Le retrait des biens se fait sans rendez-vous le jour de la vente, puis exclusivement sur rendez-vous les jours suivants. Les agents de l'ONRAC vous donneront toutes les informations nécessaires pour le retrait de vos lots.

COMMENT RÉGLER LA FACTURE ?

Pour régler votre facture, plusieurs modes de paiement sont à votre disposition..

L'acquéreur peut payer en espèces, par carte bancaire (dans ce cas il est conseillé aux acheteurs de déplaçonner, le cas échéant, leur carte auprès de leur établissement bancaire), ou par chèque certifié. Toutefois, dans ce dernier cas, l'acquéreur doit verser un acompte de 10% du prix de vente et l'enlèvement ne pourra s'effectuer qu'après recouvrement de l'intégralité du prix par l'ONRAC.

Ce délai ne pouvant pas dépasser trois jours francs à partir du jour de la vente.

PROGRAMME : Mardi 31 janvier 2023 à 9h30 au Centre culturel et régional de KÉDOUGOU

LISTES DES BIENS

05 Camions bennes	28 Lots de brouettes et pèles
03 Camions chargeurs	06 Dynamos moteurs
05 Camions pellesteuses	02 Machines coupeuses
02 Engins excavateurs	01 Ordinateur portable
100 Groupes électrogènes	01 Lot de pièces détachées pour motos
50 Marteaux piqueurs	05 Pneus Moto
19 Machines d'électriques d'or	14 Pompes à eau
07 Casques Machines détectrices d'or	01 Poste de soudure
50 Motopompes	01 Poste téléviseur
40 Motos à 2 roues	01 Power Bank
13 Motos Tricycles	27 Téléphones portables usagers
25 Panneaux Solaires	06 Cracheurs
11 Amplificateurs	01 Hyundai Tucson
01 Lot de matériel de sonorisation	01 Toyota HILUX
01 Balance	

08:00

Accueil des invités

08:30 - 09:00

Visite des biens exposés

09:30 - 10:00

Photo de famille -Interviews

10:00 - 17:00

VENTE AUX ENCHERES